

Cérémonie de passation du bâton – 11 décembre 2023
Discours de passation de Monsieur le vice-bâtonnier Vincent Nioré
Première chambre de la cour d'appel de Paris
Mardi 12 décembre 2023

Mesdames Messieurs les hautes personnalités,

Mesdames, Messieurs les hauts Magistrats,

Madame la Procureure Générale,

Monsieur le premier Président,

Mesdames les bâtonnières et vice-bâtonnières, Messieurs les bâtonniers et Vice-Bâtonniers,

Chers Confrères,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

J'ai commencé mon vice-bâtonnat sur les ruines d'une poursuite disciplinaire entreprise par une autorité qui réclamait ma tête.

En pleine tourmente disciplinaire, une avocate, qui deviendra ma bâtonnière, me proposait avec enthousiasme de partir en campagne avec elle, pour le bâtonnat et le vice-bâtonnat.

Mandat auquel je n'avais jamais songé, et qui, heureusement, outre l'immense honneur qui m'était fait, présentait l'avantage, au plan statutaire, de me permettre de rester un électron libre.

J'avais lourdement insisté auprès d'elle sur les poursuites disciplinaires dont j'étais l'objet. Elle y était restée très attentive, mais totalement convaincue de mon bon droit.

Je n'ai pu résister à cette tentation. Je lui ai dit oui. Et ma vie changea.

C'était toi Chère Julie.

Je garde en mémoire les mots d'audience, magnifiques, du bâtonnier **Olivier COUSI** en ma faveur, en cette salle haute de notre bibliothèque chargée d'histoire, le 25 juin 2020 : **« A présent, je fais silence et vais m'asseoir à la place qui sera toujours la mienne, à côté des avocats ».**

Et il y eu l'élection au 1^{er} tour à une forte majorité : 7757 voix !

Ma date de naissance abrégée 07/07/57 ! Election suivie du mandat.

Je suis entré dans notre mandat avec le procès fait à Thierry Herzog. Une promesse pour avoir vécu la journée suffocante du 4 mars 2014.

Comme je l'ai dit lors de notre passage du bâton le 1^{er} décembre 2021, j'y ai vu Hervé TEMIME plaider *« pour Thierry Herzog, après Jacqueline LAFFONT, aérienne, délicate, exquise, j'insiste et j'ai éprouvé le sentiment de l'absolu. Un instant magique, quasi-irréel qui incarne le don de soi pour l'autre jusqu'au bout de notre sacerdoce. Le propre de l'avocat est de s'approprier la vie de l'être qui se confie pour la refondre, la métamorphoser ».*

Puis, j'ai participé aux travaux de la commission Mattei, du nom du talentueux bâtonnier de Marseille Dominique MATTEI, à la demande du Garde des sceaux qui m'avait fait cette confiance et cet honneur. Avec nos confrères Hervé TEMIME, Bruno REBSTOCK, Jacqueline LAFFONT, Luc FEBBRARO.

J'ai commencé à découvrir une autre relation avec la magistrature et les services d'enquête, très constructive, par l'échange de nos réflexions et ce fût passionnant.

C'était au moment où le regretté bâtonnier Olivier COUSI nous faisait justement entrer dans la fonction, plus tôt que prévu pour,

Vivre le combat du sauvetage du secret professionnel en matière de secret du conseil, et de la présence du bâtonnier en perquisition,

Jusqu'à descendre dans la rue et aller aux 4 coins de la France pour motiver les troupes en communion avec nos amis des barreaux de France.

Et il y eu la volonté de *« l'apaisement »*, exprimée tant par le bâtonnier Olivier COUSI que par Monsieur le procureur général, Cher Rémy HEITZ, soucieux d'éviter une *« procédure extrêmement lourde avec un résultat qui serait au final sûrement aléatoire ».*

Je m'y suis discrètement associé.

Pour citer ORWELL, *« parler de liberté n'a de sens qu'à condition que ce soit la liberté de dire aux autres ce qu'ils n'ont pas envie d'entendre »*, et il est facile de voir chez l'avocat des paroles vexatoires.

Mais je concède volontiers, qu'il est humainement difficile de déceler en soi la fusion de l'intérêt public et de l'intérêt privé, avec son cortège de subjectivités ou d'objectivités qui font

détailler la fonction.

C'est la leçon qu'il nous faut tirer du procès que l'institution judiciaire s'est fait à elle-même en cette salle.

Et je n'oublie pas la perquisition à la Chancellerie pratiquée par une armée impressionnante d'enquêteurs ! Pour rien.

Mais, par-delà les impressions d'audience, traumatiques, par-delà l'acharnement des uns, des autres, il arrive que l'institution judiciaire sache réellement faire preuve d'élégance.

Et à nouveau ma vie changea.

Vice-Bâtonnier, ce fut l'apothéose ! La sensation de la réception parmi les dieux ! Le sentiment des honneurs et des privilèges divins !

En vérité, rien de tout ça !

Plutôt, à l'heure de la prise de fonctions, je ressentis la pression d'un puissant ventilateur, aux accélérations à faire pâlir de frayeur.

Avec l'angoisse chevillée au corps de ne pas travailler assez durement pour la défense des confrères, de ne pas travailler assez efficacement, pour permettre une relation apaisée avec la magistrature.

Sans la force de ma Bâtonnière, je n'aurais jamais pu participer à cette reconstruction de la relation avocats /magistrats, incapable de m'abstraire de la posture guerrière du conflit péremptoire.

Je vous parle donc de mes *privilèges*, ressentis comme tels :

Le privilège, hautement symbolique à mes yeux, d'assister es-qualités de Vice-Bâtonnier, à l'installation des nouveaux magistrats du tribunal judiciaire de Paris, sous votre bienveillante présidence Cher Stéphane Noël, en particulier, à l'installation de monsieur le président Serge TOURNAIRE, doyen du pôle financier, en septembre 2022 ; à l'installation de Madame la vice-présidente Aude BURESI, en septembre 2023.

Le privilège du dialogue utile pour résoudre les difficultés de l'audience avec un remerciement particulier à monsieur le président Guillaume DAÏEFF pour la qualité de nos rapports, après toutes ces longues années de présence en perquisition, pour son intelligence des situations à l'audience comme je l'ai personnellement constaté.

Voici venu, je l'espère, le temps des retrouvailles professionnelles apaisées, désintéressées, désincarnées, après l'épreuve.

Avec Julie nous avons bien semé et comme dit le poète breton GLENMOR :« *Toute bonne graine honore le semeur* ».

Nous avons bien travaillé en osmose constante, nous donnant l'un à l'autre le meilleur de nous-mêmes pour le bien commun de la défense de nos confrères. Nous sommes des *bâtonnier et Vice-Bâtonnier de mission* ! Jamais organes de pouvoir ! Je ne crois pas aux avocats *puissants* ! Et je n'ai jamais vu que des avocats si fragiles pris au dépourvu par la puissance de l'intrusion au petit matin.

Avec Julie nous avons agi en osmose constante qui fût un succès ! Notre réussite ! Alors que bâtonniers et Vice-Bâtonniers connaissent la difficulté de l'exercice qui est aussi un sacerdoce et un don de soi ! Aux antipodes des égos toujours malicieusement placés.

Mes fonctions de Vice-Bâtonnier prennent fin.

Je suis venu vous dire que je m'en vais.

Je le vis avec bonheur. Vraiment.

Comme avocat ? Plus que jamais je reste ! Pour défendre comme tout avocat, comme n'importe quel secrétaire de la Conférence !

Et fait incroyable, c'est justement dans cette salle d'audience de la première chambre de la Cour que notre promotion de secrétaires de la Conférence s'est réunie il y a quarante ans pour la remise du prix des secrétaires en 1984 lorsque j'étais premier secrétaire avec cette idée d'une permanence de la défense envers et contre tout.

Il nous faut sans cesse citer Robert Badinter : « La défense ne s'assume pas du bout des dents : elle ne peut être que passion ou rien ».

Je reste car il y a l'après. C'est à dire le présent.

Donc demain.

Demain, c'est devenir *un ancien* et me concernant le temps passe mais qu'importe, puisque l'on prête aux *anciens* une apparence de sagesse immémoriale si séduisante qu'elle en est leur avenir.

Demain, avec Pierre et Vanessa. Demain, avec le Conseil National des Barreaux.

Et je n'oublie pas la Conférence des bâtonniers, toujours attentive, jamais loin pour se réunir régulièrement à PARIS... à l'égard de laquelle je nourris la plus grande affection.

Que je connais bien, pour l'avoir fait profiter au cours des dix dernières années de l'expérience de la contestation parisienne, à titre amical, à titre fraternel, pour le plaisir de partager et de nous enrichir simplement de nos expériences communes.

Pour nous nourrir de notre culture de l'engagement. Entre amis.

J'exècre l'opportunisme. Je ne crois qu'aux convictions des bâtonniers déterminés à se battre pour la défense de nos garanties fondamentales. Quelle qu'en soit la saison.

Demain, plus que jamais, avec notre volonté de défendre auprès des pouvoirs publics, voire contre, tout contre les pouvoirs publics, le rôle fondamental de l'avocat, les droits de la défense, le secret professionnel avec précisément la présence de l'avocat de la défense en perquisition qui est l'acte majeur de l'enquête.

Car les difficultés demeurent pour renaître constamment de leurs cendres et il nous faut sans cesse redoubler d'efforts pour les éradiquer. Julie, tu le sais si bien.

Et je suis tellement heureux de l'arrivée à la tête de l'Ordre d'un bâtonnier et d'une Vice-Bâtonnière porteurs d'une histoire incroyable. Et de combien de souffrances !

Pierre tu portes la mémoire de deux génocides avec ta famille. **Vanessa** tu portes une histoire qui à mes yeux est aussi un génocide. Vous portez le poids de plusieurs crimes contre l'humanité à vous deux !

Pierre ! Je n'ai jamais oublié **Serge** qui nous avait confié à Jérusalem en 2015 qu'il était un enfant caché.

Je ne dis pas qu'il avait été.

Je dis qu'il était, car enfant caché, on le reste toute sa vie.

Bâtonnier tu es mais plus que jamais Cher Pierre tu restes, là où tu es, l'enfant d'un enfant caché.

Un enfant caché qui fuyait la mort.

Cet enfant spolié de son insouciance, privé de l'amour des siens, cet enfant qu'il n'a jamais pu être.

Tu es son héritier. Quel symbole ! Quelle revanche sur l'histoire !

Il faudra bien que le monde s'adapte à notre évolution : **Hoffman bâtonnier à la tête du barreau de paris avec Dreyfus premier secrétaire de la Conférence.**

Il était temps ! Mais restons vigilants car l'antisémitisme est féroce en roue libre depuis le 7 octobre.

Vanessa ! Première « *Guadeloupéenne à devenir vice-bâtonnière du barreau de paris* » titrait avec fierté France-Antilles.

Pierre et Vanessa vous êtes des *primus inter pares*, vous êtes de premier rang parmi vos pairs.

J'ai connu **Pierre et Vanessa** comme membres du Conseil de l'Ordre délégués du bâtonnier en perquisition.

Des avocats formidables.

Fidèles, courageux, talentueux, dans l'exercice de leur art celui de la défense de nos valeurs et des avocats dans les circonstances les plus dures. Levés des cinq heures et résistant au-delà de minuit.

Bâtonniers ? Cher Pierre, Chère Vanessa, vous le serez toujours et plus que jamais au service de tous les avocats, avec cette préoccupation permanente de la protection de nos valeurs essentielles, que l'on soit en déontologie, au disciplinaire ou en contestation de perquisition pour que tout simplement existe la profession d'avocat.

Alors je vous souhaite une belle réussite accompagnée de dix mille bonheurs !

Chers amis membres du Conseil de l'Ordre, vous m'avez rendu heureux.

Vous avez été exceptionnels de travail, de talent, d'humanité et de dévouement. D'engagement unanime aussi pour l'Arménie martyrisée. MERCI.

MERCI à Camille et à tous les délégués contestataires des perquiz. Tellement fier de l'équipe des délégués !

MERCI à notre merveilleuse équipe de cabinet :

Anne, notre exceptionnelle patronne de l'international. Delphine, notre rigoureuse directrice de la déontologie. Delphine, notre perfectionniste secrétaire du Conseil. Marianne, notre plume géniale aux multiples talents inspirés. Séphora, notre sherpa qui veille sur tout. Stéphanie et Suad, gardiennes de nos vies. Laurent, notre pote et notre mentor. Adrien, notre talent de la communication. Matthieu, le garant de nos relations publiques si essentielles.

Aurore, si précieuse et méticuleuse à l'international. Théodore et Aurélia, merveilleux défenseurs des plus démunis. Bruno, notre éminent conseiller. Julia, aussi, qui a très largement contribué à nos succès.

Et Sonia, sans qui je n'aurai pu exercer ma mission. Infatigable, toujours disponible, gardienne de nos agendas, **magicienne du quotidien grâce à qui le Vice-Bâtonnier n'était plus jamais l'oublié du protocole.**

MERCI. MERCI pour votre talent, votre patience et votre gentillesse aussi à mon égard. Vous allez toutes et tous nous manquer.

MERCI également à mon ami Julien Brochot qui m'a tellement apporté au cours de ce mandat avec son intelligence affutée des situations.

Je te souhaite le meilleur pour l'avenir car tu le mérites !

Tu verras, je le sais, un jour tu le seras !

MERCI à mes associés : Caroline, Renaud, Christophe, Francis, désormais détaché parce que Sénateur mais plus que jamais avocat, de m'avoir supporté et surtout de m'avoir porté au plus fort de l'épreuve disciplinaire et jusqu'à ce jour sans jamais fléchir.

Mes associés qui savent aussi que je suis là, très, très, très présent pour faire front, pour faire face aux intempéries avec la force nécessaire. Mais nous aurons de beaux jours et des jours heureux.

MERCI à mon ami de 40 ANS Cher Olivier Lagrave si précieux, indispensable, pour sa science en toutes matières, son courage et sa fidélité.

MERCI à l'amie Pascale pour ses visions astrales fulgurantes depuis la nuit des temps.

MERCI à ma muse **Maud** qui m'aime, que j'aime qui m'éclaire et qui m'illumine avec son urgente volonté de vouloir « *réhumaniser le droit* ».

Monsieur le bâtonnier, Cher Pierre, Madame la Vice-Bâtonnière, Chère Vanessa, vous pourrez compter sur moi.

Madame la bâtonnière, ma chère Bâtonnière, chère Julie, je te dis, avec force, « à demain » car de nouveaux combats nous attendent, car le barreau, qui sait ce que tu as fait pour lui, a besoin de toi.

Tu pourras compter sur moi.